

« NOTA. — Que comme les lettres de Monseigneur l'Archevêque et de monsieur le comte de Saint-Florentin disent aussi : qu'il faut donner un état des parties d'argenterie dont on peut aider et secourir l'État, messieurs Guérin, Dufournel, Collomb, Brénot, anciens et actuels marguilliers et moi, fimes hier un état, que nous avons présenté aujourd'hui à monseigneur l'archevêque, lequel ne renferme : que nos six chandeliers, nos deux lampes, notre bénitier avec son goupillon. Ce cinq décembre 1759.

« Régnier, curé. »

Gustave VÉRICEL.

